Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 68 (1960)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL

(1er juillet 1959 - 30 juin 1960)

Introduction

1. L'ouverture d'une vingtaine de chantiers sur le tracé de la route nationale Genève-Lausanne impose une surveillance étendue, lors du décapage du sol. A Vidy, il a fallu organiser un important chantier de fouille, entre la Maladière et la Bourdonnette ; comme il a débuté à fin juin 1960, le résultat en sera consigné dans le prochain rapport annuel.

2. Les classements de monuments historiques ont été nombreux. La rapidité du développement de certaines zones citadines, de nombreuses démolitions en vue de reconstruction, l'adoption de plans d'extensions et d'alignement imposent à l'Etat l'obligation de procéder sans retard au classement de tous les biens dignes d'intérêt du canton. Cela exige de nombreuses démarches. Dans cette activité, j'ai heureusement bénéficié du concours bénévole de MM. Richard Berger, à Morges, et Charles Henchoz, à Château-d'Oex, membres correspondants.

3. Plusieurs monuments historiques ne sont pas encore mentionnés comme tels au registre foncier, à la suite d'omissions. Avec l'aide dévouée des conservateurs du registre foncier, un pointage a eu lieu. Il a permis de déterminer des lacunes ; elles sont actuellement en voie de disparition.

4. Des blocs erratiques ont encore été détruits. Avec la Société vaudoise des sciences naturelles, ceux qui devraient encore être classés ont été déterminés.

5. Certaines séries, telles que les pierres à sabots et les greniers de bois, ont fait l'objet d'une campagne de classement particulière, avec l'aide de M. Jacques Chevalley, Lausanne, et de M. A. de Palézieux, Corseaux.

6. Une hache-marteau perdue par l'armée de Charles-le-Téméraire, retrouvée par un particulier, a pu être récupérée grâce à l'aide du rédacteur en chef d'un quotidien lausannois ; elle a été remise au Musée cantonal.

7. MM. Pierre Margot et Olivier Dessemontet ont donné aux archives des monuments historiques des relevés et des notes d'histoire relatifs au château de Grandson. M^lle^ Kalwarijska, Genève, a donné aux mêmes archives des fiches sur les particularités architecturales des chalets des Ormonts. Le colonel Hausammann, Bex, a remis des documents relatifs au corps de garde de Bex - Saint-Maurice.

8. La liste des monuments historiques, mise à jour, a été l'objet d'un arrêté de classement global daté du 11 septembre 1959. Deux arrêtés de classement ont été pris le 4 mars et le 10 juin 1960. Nous indiquons en annexe ces derniers classements.

A. ANTIQUITÉ ET PRÉHISTOIRE

1. Menus travaux, trouvailles isolées

Avenches. — Lors des travaux systématiques que nous signalons d'autre part, on a mis au jour une aigle en bronze et une mosaïque à décor géométrique. En Fourches, le long de la route d'Oleyres, une tombe d'époque romaine a été trouvée. Près du crâne reposaient trois vases, deux en poterie indigène et un en terre sigillée helvétique.

M. Hari, professeur au Collège de Genève, a procédé à une petite fouille avec une classe de garçons, sous le contrôle du D^r^ Th. Schwarz.

Une colonne romaine d'Avenches avait été offerte, au XVIII^e^ siècle, au comte d'Affry. Elle fut placée devant le château de Saint-Barthélemy ; puis elle disparut. M. Mange l'a retrouvée et identifiée ; elle se trouve à Lausanne, dans la propriété « Le Jardin » ; elle est accompagnée d'une inscription à Apollon (voir sous Bière).

Baulmes. — J'ai demandé que les morceaux de l'ambon qui sont actuellement conservés dans un local fermé au public soient regroupés dans une dalle à exposer à l'entrée de l'église de cette commune.

Bellerive. — Un journal a faussement attribué à l'époque romaine une chaussée peu ancienne remise au jour près du château de Vallamand-Dessous.

Bex. — Une pelle mécanique a détruit à l'Allex, en Tavalles, deux tombes à dalles probablement mérovingiennes.

Bière. — Dans la propriété de M. Meldem, à la Scie, on a mis au jour une tombe qui contenait un bracelet en fer. Epoque indéterminée (la Tène ?).

Une dédicace à Apollon, provenant du Toleure, fut transportée à Lausanne en 1825. On perdit sa trace. M. Mange vient de la retrouver dans le socle d'une colonne provenant d'Avenches, à la campagne « Le Jardin », à Lausanne (voir sous Avenches).

Chavannes-le-Chêne. — L'an passé, nous avons signalé que, pour mettre fin au pillage de la station néolithique du Vallon des Vaux, le

Service des bâtiments avait obstrué les accès à ce site. Ces clôtures ont été coupées ; le pillage a repris. De nouvelles mesures de protection vont être mises à exécution.

Chavornay. — Au lieu dit le Creux, dans le gisement d'argile des tuileries, on trouve souvent des monnaies romaines parmi les vestiges d'une construction légère de cette époque. Des fragments d'objets en bronze s'y trouvent aussi. Plus haut, dans le sol, de nombreux fers à cheval et de mulet du début du moyen âge ont été aussi retrouvés ; les plus lourds se sont infiltrés par gravité au niveau romain et même jusque 80 cm. plus bas, exposant les archéologues à une fausse interprétation.

Corcelles-près-Concise. — M. H. Jéquier a pu déterminer, au Tombet, les limites probables d'un cimetière mérovingien.

Crissier. — Au nord-ouest du village, j'ai procédé à la fouille d'une tombe découverte par hasard. Il y a là une petite nécropole qu'il n'a pas encore été possible de dater.

Cronay. — En aval de la route de Donneloye, après le croisement avec la vieille route, M. E. André, architecte, a constaté l'existence de vestiges de constructions de l'époque romaine et de tombes à dalles.

Cully. — Aux Ruvines, des tombes indéterminables ont été trouvées.

Grandson. — A Corcelettes, la gendarmerie a dressé contravention à des plongeurs qui fouillaient clandestinement une station lacustre.

Lausanne. — A Vidy, lors de la construction du garage Berna, le dispositif de surveillance des travaux dans le sol a fait défaut. J'ai été prévenu très tard, alors que des dizaines de kilos de poterie et autres vestiges avaient été déblayés. M. André Kasser et M. André Laufer ont heureusement pu sauvegarder des documents utiles et faire quelques relevés. L'entrepreneur, qui a omis de signaler la couche romaine, parfaitement visible, a été frappé d'une amende préfectorale.

A Bellerive, le comblement de la rive du lac a révélé que les deux stations lacustres de « Pierre de Cour » et de « Beauregard » ont déjà été recouvertes lors de précédents remblaiements. Elles sont repérées.

Orbe. — La mosaïque des Divinités a été l'objet d'une petite réparation à laquelle j'ai procédé personnellement.

Aux Granges-Saint-Martin, des tuiles romaines ont été trouvées.

A 5 m. du mur ouest de la ferme de Boscéaz, des tombes ont été découvertes. Elles n'ont pu être datées avec certitude.

Orny. — M. E. André, architecte, a déterminé les traces d'une route ancienne, peut-être romaine, dans la gravière communale.

Rances. — Des tombes de l'époque de la Tène (2e âge du fer) viennent d'apparaître dans une gravière située au nord du village.

Rolle. — Des plongeurs clandestins ont été repérés à la station lacustre de l'île de la Harpe.

Trélex. — En Revereulaz, M. Christin a découvert les fondations d'une villa romaine, au nord-ouest de son chalet.

Vich. — Une stèle romaine très jolie, anépigraphe, a été repérée à l'église ; elle est incrustée dans le piédroit sur de l'arc triomphal ; parfaitement visible, personne ne l'avait ni signalée ni publiée.

II. Travaux systématiques

Avenches. — Sous la conduite de M. le professeur Redard, *Pro Aventico* a continué son utile activité ; en particulier le Dr Th. Schwarz poursuit des sondages qui ont pour but de dresser la topographie générale de l'agglomération romaine.

Gland. — M. Francis Hiltbrand, instituteur, a eu l'obligeance de fouiller très attentivement trois tombes barbares récemment réapparues au jour. Elles appartiennent à la nécropole de Vertelin. Comme les précédentes, elles sont orientées est-ouest (tête-pieds), soit en sens inverse de l'usage mérovingien.

Juriens. — Dans un précédent rapport, nous avons signalé qu'à Prins-Bois et dans les environs, M. Paul-Louis Pelet, M. Oscar Stücheli et M. Pierre Decollogny, ont procédé à des fouilles. Ils ont terminé le repérage d'une industrie du fer très étendue dans la région ; des hauts-fourneaux ont été retrouvés, ainsi que nombre de déchets, parmi lesquels des morceaux de tuiles de l'époque romaine. Il semble que toute la région a connu une industrie sidérurgique primitive, déjà à l'époque romaine, puis durant tout le moyen âge et jusqu'aux temps modernes. La publication de cet intéressant travail a paru récemment dans la *R.H.V.*

Morges. — Un projet de digue, pour faire de la baie de Morges un port, a passablement préoccupé les Morgiens. Certains se sont demandé si la digue ne reposerait pas sur la station lacustre « de l'église ». J'ai eu recours à des hommes-grenouilles bénévoles pour déterminer la situation précise de celle-ci. La digue, raccourcie d'environ 1,50 m. à son extrêmité sud, ne portera aucun préjudice à cette station.

Nyon. — Entre la rue de la Gare et la Place du Marché, un grand magasin va s'élever sur l'emplacement de sept bâtiments anciens. Deux d'entre eux n'étaient pas excavés. J'en ai profité pour procéder à une fouille. Le résultat en a été très satisfaisant. La stratigraphie du centre de Nyon a pu enfin être établie. Elle s'échelonne sur 261 cm. de hauteur et révèle une couche helvète et trois couches romaines avant le moyen âge. Des vestiges d'un grand monument de l'époque romaine (temple ?) ont aussi été mis au jour.

Ollon. — Au Lessus, juste au-dessus de la carrière en exploitation, M. O.-J. Bocksberger, professeur à Aigle, a procédé à une très importante fouille. Il a pu établir une stratigraphie exacte et complète ; du

néolithique à l'époque romaine, chaque temps a laissé des traces d'occupation. Une fonderie de l'âge du bronze s'est révélée. Une tombe helvète a été mise au jour.

B. MOYEN AGE, RENAISSANCE, etc.

I. Travaux isolés, trouvailles fortuites

Aigle. — Un projet de parc aux biches a été formé ; il serait situé contre le château, à l'ouest. Sa réalisation n'entraînera la modification que de clôtures modernes.

Apples. — En piquant les enduits de la maison Devenoge, M. Mazzone a retrouvé une pierre armoiriée du XVIII siècle qui a été laissée visible.

Avenches. — La commune a adopté un plan de zone pour le pré Choulex, situé sous le château (côté gare). Il prévoit sur ce glacis de la cité médiévale l'implantation de maisonnettes, perspective qui n'a rien de réjouissant.

Bougy-Villars. — La belle maison de Riancourt a été recrépie. Cela a permis de découvrir qu'elle a été construite en quatre étapes successive, à partir d'une maison forte.

Bursins. — A proximité de l'église, des tombes ont été découvertes lors de la réfection de la rue. Un correspondant du *Journal de Nyon* en a déduit qu'il s'agissait de tombes paléolithiques ! Il n'en est cependant rien. Il s'agit de tombes de la fin du moyen âge, du cimetière qui entourait jadis l'église.

Echallens. — Un journaliste a retrouvé à la chapelle de la Riedera (Fribourg), qui appartient à l'évêché, une statue en bois de saint Laurent, qui provient d'Echallens ; elle porte au dos un texte qui raconte ses avatars ; il en résulte qu'elle a été dérobée à l'église catholique d'Echallens au XVIII[e] siècle. J'ai appuyé une démarche entreprise pour le retour à Echallens de cette statue, qui appartient incontestablement au patrimoine artistique vaudois. Jusqu'ici elle a été sans effet.

Lausanne. — Sous le pont Bessières, la réfection du lit du Flon et des travaux de démolition ont fait découvrir une grande excavation souterraine. M. Pierre Margot l'a explorée. Il s'agit d'une ancienne exploitation de molasse.

Aux Escaliers du Marché, tandis qu'une ancienne terrasse était rétablie devant le numéro 25, devant le numéro 6 un particulier prit, sans aucune autorisation, l'initiative d'en placer une en bois ; elle coupait complètement la perspective de la rampe ; elle a soulevé des protestations, dont la mienne. Sa démolition n'a pas tardé.

Une jolie fontaine de 1815, située dans le jardin de la villa Le Florentin, à l'avenue de la Gare, est devenue gênante pour les travaux des

Les Escaliers-du-Marché, à Lausanne

C.F.F. Ceux-ci, sur ma suggestion, l'ont offerte à la ville de Lausanne, qui pourra ainsi en orner l'une de ses places.

En procédant aux travaux d'agrandissement de la caserne de gendarmerie, à la Cité, un trésor a été mis au jour. Une poterie très rare (une tire-lire de moine quêteur) contenait 240 pièces de monnaie du XIVe siècle, dont quelques-unes fort rares. Le cabinet des médailles du canton s'en est enrichi.

Longirod. — Devant la ferme de la Moyenne Cottière, dans la cour, des tombes ont été trouvées. Elles appartiennent au moyen âge. Confirment-elles la légende selon laquelle on ensevelissait les gens de Longirod devant leur maison ?

Orbe. — Aux Granges-Saint-Germain, deux chapiteaux gothiques ont été trouvés dans le sol.

Payerne. — La Municipalité m'a consulté au sujet du projet de construction d'un grand magasin, dans le but d'en faire harmoniser la face principale avec le caractère du quartier avoisinant.

Veytaux. — Me Colin Martin, conservateur du cabinet cantonal des médailles, profitera de la publication du trésor qui vient d'être trouvé à Lausanne pour publier en même temps celui de 57 monnaies trouvées dans une poutre du château de Chillon ; il date lui aussi du XIVe siècle.

Yverdon. — Des écriteaux relatifs au parcage des voitures ont été placés devant l'église d'Yverdon. La Municipalité a consenti à en faire diminuer l'importance. La vue de l'église y a beaucoup gagné.

II. Travaux relatifs a des monuments classés

Aigle. — A l'église du Cloître, le chauffage à air pulsé va être amélioré. On a demandé à M. Claude Jaccottet l'étude d'une restauration.

Arnex-sur-Orbe. — M. Lavenex dirige actuellement la restauration de l'église.

Aubonne. — Une restauration partielle de l'enduit de la face principale du château va avoir lieu.

Avenches. — L'opinion publique s'est intéressée au projet de vente de l'Hôtel de ville d'Avenches. Cette vente n'aura pas lieu.

Le fronton en escaliers du château est très dégradé. Sa restauration a été confiée à M. Pierre de Sybourg.

Le projet de restauration de l'intérieur de l'église a été mis au point. Les restes de l'église romane seront remis en valeur. Les travaux sont confiés à M. Claude Jaccottet.

Baulmes. — La restauration du clocher de l'église, confiée à M. Pierre Margot, est terminée, ainsi que celle de l'extérieur du même sanctuaire. C'est une réussite indéniable.

Bercher. — Des travaux d'entretien ont eu lieu au toit de l'église.

Bottens. — Je me suis aperçu de la disparition de la grille en bois qui clôturait le chœur de la chapelle que l'Etat possède à Bottens ; elle était classée monument historique.

Commugny. — M^lle^ de Fels confectionne actuellement une Crucifixion pour orner une fenêtre de l'église.

Concise. — La Municipalité a demandé à M. Cruchet d'étudier la restauration de l'église.

Cossonay. — Les cadrans de l'horloge du temple ont été réparés.

Cully. — La maison Vouillamoz, construite par des baillis bernois en 1598, a été acquise par la commune de Cully, pour être détruite. Avant la démolition, elle a été provisoirement classée monument historique pour permettre d'en prendre des relevés et d'en retirer pour le musée local quelques éléments intéressants.

On étudie la restauration — combien difficile ! — de l'église de Cully.

Curtilles. — La jolie église de Curtilles possède quelques fenêtres dont les vitrages sont en simple verre. Pour les meubler plus agréablement, il a été demandé à M. Prahins de concevoir des vitraux légèrement coloriés, mais sans motif, de manière à éviter un contraste avec les quelques vitraux anciens que possède déjà ce temple.

Denezy. — La restauration de l'église du lieu est projetée.

Echallens. — Des travaux d'entretien sont prévus au château.

Epalinges. — L'éclairage de l'église des Croisettes était mauvais. Il a fallu procéder à des essais dont j'ai déjà parlé. On a trouvé finalement une solution qui donnera peut-être satisfaction.

Etagnières. — Contre mon avis, un rideau qui coupe en deux la chapelle d'Etagnières a été replacé. Il dissimule maladroitement une belle grille en fer forgé et le célèbre retable du XVII^e^ siècle.

Faoug. — J'ai approuvé un projet d'orgue pour l'église de Faoug.

Féchy. — La suppression de la tribune actuelle, à l'église de ce village, provoque divers travaux de restauration que conduit M. Bettems.

Grandcour. — La célèbre fresque de l'église de Ressudens a eu besoin de quelques travaux de restauration. Ils ont été confiés à M. Hermanès, qui s'en est fort bien tiré. La commune a accepté d'ouvrir une tranchée dans le sol longeant le mur nord-ouest de l'église pour l'assécher.

Grandson. — On projette d'actionner à l'électricité les cloches du temple de Grandson ; en même temps, on retouchera les cadrans de l'horloge.

La Sarraz. — Des travaux de restauration ont eu lieu aux toits. M. Oscar Magnin les dirigera désormais.

Lausanne. — A l'église Saint-François, des travaux d'entretien ont été faits à un contrefort.

A la salle capitulaire de la cathédrale, la colonne centrale, fendue verticalement, a dû être changée. Pour placer sa copie, il a fallu soutenir les voûtes retombant sur le centre de la salle, travail des plus délicats vu la haute maison construite au-dessus, au XVIII^e^ siècle. On a retrouvé dans le sol un caveau.

M. J. Lavanchy a dressé le projet de restauration des façades du palais de Mon-Repos. C'est une œuvre nécessaire et qui redonnera à ce monument son bel aspect.

Les travaux signalés à l'abbaye de l'Arc sont terminés. On a pu conserver dans le parc l'entablement de l'ancien portail.

La délicate restauration de la cathédrale se poursuit sous la direction de M. Virieux. Le contrefort sud de l'entrée principale a été remis en état.

A Ouchy, divers projets de constructions modernes ont soulevé des protestations. On tient à conserver le beau bâtiment de l'Hôtel Lutetia et la face principale de l'Hôtel d'Angleterre, éléments dont le classement m'avait été refusé il y a quelques années. J'ai lu dans les feuilles qu'un plan a été adopté qui sauvegarde notamment ces deux monuments.

A l'avenue de l'Université, n° 15, l'architecte Perrelet a réussi une restauration difficile. Pourtant certains désiraient supprimer ce bâtiment classé contre leur gré !

A Montheron, la paroisse a demandé à M. Mueller d'étudier l'aménagement d'une salle de réunion dans les locaux situés sous l'église.

Les Tavernes. — Des travaux intérieurs sont prévus à la Dausaz. M. Baatard, de Moudon, les dirigera.

Lucens. — Le service des bâtiments de l'Etat a procédé à l'entretien de l'extérieur de la chapelle.

Lutry. — Quelques travaux de restauration, dans la cour du château, ont été confiés à M. Claude Jaccottet.

La tour de Berthold, que possède M. Coderey, a été également restaurée.

Mont-sur-Rolle. — Des travaux d'entretien ont eu lieu à la maison de M. Monnard.

Morges. — La pierre de taille de l'extérieur de l'église de Morges est en cours de restauration. Architecte : M. H. de Goumoëns ; ingénieur : M. Rinderknecht.

Le bas de la façade du bâtiment de M. Perrin (moitié de l'ancien hôtel de ville) a été bien restauré.

Moudon. — L'étude des prochaines étapes de restauration de l'église Saint-Etienne est en cours. M. Frédéric Gilliard s'en occupe. Des vitraux ont été demandés à M. Charles Clément.

La Société de développement semble décidée à placer la statue de la Justice (voir mon précédent rapport) à la fontaine de 1855, en ciment, qui est au bas du Bourg, face à la Grenette. On lui ferait un pilier Renaissance.

Noville. — On se souvient comment la flèche de l'église de Noville a été abîmée. La Municipalité avait pris l'engagement de rétablir l'état de chose normal dans un délai qui n'a pas été observé !

Nyon. — Au château, la pierre armoriée (copie) qui surmonte le portail a été repeinte. Dans la cour, le vilain appentis de 1900 qui protégeait l'entrée des caves a été supprimé. La Municipalité et l'association *Pro Novioduno* ont décidé de collaborer à la restauration extérieure du château.

Ollon. — Après moi, la presse a attiré l'attention de la Municipalité de cette commune sur le mauvais état du vieux signal du Lessus, qui mériterait un rejointoyage peu coûteux.

Orbe. — M. Antonietti a repéré dans un dépôt communal une ancienne borne de bailliage.

Le dôme de l'hôtel de ville présente des signes de vieillissement. On étudie sa restauration.

La table de communion du temple a été brisée par un maladroit. Comme on ne pouvait pas la réparer, le service des bâtiments de l'Etat en a dessiné une nouvelle.

Ormont-Dessous. — A l'église de Cergnat, on a repeint les cadrans de l'horloge.

Ormont-Dessus. — L'église de Vers-l'Eglise a été l'objet d'une importante restauration dirigée par M. Pierre Margot.

Oron-la-Ville. — La restauration de l'église ovale est terminée.

Payerne. — A l'église abbatiale, les fouilles du sous-sol, dirigées par M. Pierre Margot, sont terminées. On a procédé à l'ouverture des sarcophages. Ils ne recélaient rien de particulier en fait d'objets ; toutefois des restes de vêtements étaient bien conservés et font l'objet d'une étude. Le nouveau dallage qui recouvre les fouilles est commencé. Il est muni de trappes qui permettront aux spécialistes d'aller — en rampant — étudier les substructures retrouvées. Le moulage de la stèle romaine sera fait.

Les ossements humains retrouvés dans la tombe centrale de la première église ont été enfin analysés. Ils appartenaient à une femme de 25 à 45 ans, d'une taille de 165 cm. Il y avait aussi les restes osseux d'une femme de 20 à 25 ans, de 158 cm. de haut, et quelques ossements de deux hommes et d'un enfant. Rappelons que la tombe centrale avait été éventrée par des fondeurs de cloches ; ce sont eux les responsables de ce mélange d'os. On suppose que cette tombe est celle de la reine

Berthe ; les textes disent qu'elle fut ensevelie là ; à l'époque, on n'ensevelissait que des souverains dans les églises ; la couleur rouge de l'intérieur du tombeau signale aussi une tombe princière. La reine Berthe est-elle cette femme de 25 à 45 ans, haute de 168 cm. ?

Le bâtiment des Régents, qui relie l'église paroissiale à l'édifice du Tribunal, a une façade belle, mais très fatiguée. On va la restaurer. Félicitons la Municipalité de Payerne d'entreprendre ce travail, qui fera de cette placette une petite merveille ; il ne lui restera qu'à trouver ailleurs un refuge pour les deux monuments modernes, si peu à leur place ici, dont j'ai déjà parlé.

Puidoux. — Des travaux d'entretien ont eu lieu au toit de l'église.

Rolle. — La fontaine « Rémund », qui gênait la circulation des voitures, a été déplacée.

Romainmôtier. — Le service des bâtiments de l'Etat a évalué le coût de l'installation du chauffage électrique à l'église de Romainmôtier. Son exécution permettrait en effet de renoncer à utiliser en hiver la chapelle du narthex, actuellement seule chauffable, comme église d'hiver ; ainsi pourrait-on supprimer l'escalier de bois provisoire, si laid, qui commence à montrer des signes de vétusté. Malheureusement cette installation sera coûteuse ; et la région manque de mécènes !

La maison Gleyre fait l'objet de quelques travaux de restauration que conduit M. Pierre Margot.

Rossinière. — A l'église, le cadran solaire a besoin d'une restauration.

Rougemont. — Le dallage de l'église va être entièrement refait.

Rovray. — Une porte neuve va être placée à l'église. Personne ne regrettera l'actuelle, qui est dépourvue d'intérêt.

Sainte-Croix. — Il faudra biffer la cloche de 1744 de la liste des monuments historiques ! A la suite d'une omission particulièrement regrettable, on a oublié son classement ; elle a été donnée à fondre pour une nouvelle cloche.

Nous recommandons pourtant à chaque municipalité de faire afficher à son secrétariat, dans les classes d'école et dans les bureaux communaux, la liste des monuments historiques locaux. Chacun serait ainsi renseigné et à même d'apprécier certains objets anciens.

Saint-Saphorin-sur-Morges. — L'église est en train de reprendre à l'extérieur son aspect d'autrefois. Cette difficile restauration est conduite par M. Pierre Margot.

Saint-Sulpice. — Nous avons signalé l'an passé la remise en place de la stèle de Brionne-Rohan. Ajoutons que cette année, grâce à la construction d'un dépôt, à proximité, tout le carrefour dans lequel elle se trouve a été remis en ordre.

Treytorrens. — La vieille église a été dotée d'un orgue.

Veytaux. — Pour compléter les séries vaudoises d'armes médiévales du château de Chillon, plusieurs hallebardes, ainsi qu'un vouge de la garde de Charles-Quint, ont été acquis lors de la dispersion de la collection Boissonnas.

L'avenue du débarcadère de Chillon est maintenant entièrement élargie et le chemin d'accès des piétons très bien aménagé.

Dans le donjon, deux portes ont été posées.

Sur les toits, une coûteuse réfection a débuté.

Villeneuve. — La chapelle de l'ancien hôpital, à l'hôtel de ville, va être restaurée.

Villette. — La maison « de Cully » a été de nouveau dotée de volets.

Yverdon. — Au château, après l'excellente restauration de l'intérieur de la tour du poste, l'intérieur du donjon, ainsi que son pont-levis d'accès, ont été rétablis. Un plan général de restauration des autres locaux a été élaboré et mis au point.

Ce qui gêne les travaux (et surprend !), c'est la présence, en nos temps d'exigences en matière de locaux scolaires, de classes dans ce monument (le dernier sauf erreur à avoir une telle utilisation dans notre canton).

Les cloches de l'église paroissiale ont été étudiées par M. Georges Kasser. Le texte de son travail nous a été remis ; il sera probablement publié dans une revue d'histoire.

III. Travaux a des monuments non classés

Echallens. — La restauration intérieure de l'église protestante s'est achevée, sous la direction de M. Paul Lavenex.

Ecublens. — On a entrepris la restauration intérieure de l'église dite du Motty. Des vestiges antérieurs à la Réforme y ont été retrouvés. Architecte : M. Pierre Margot.

Le Lieu. — Le rajeunissement de l'église des Charbonnières a été entrepris.

Vevey. — La commune a élargi la rue du Simplon pour faciliter la circulation des véhicules. Il a fallu, ce faisant, déplacer le mur qui borde l'esplanade de la Cour au Chantre. Ce travail délicat a été très bien fait et n'a porté aucun préjudice à ce beau bâtiment.

C. ORGANISATION

I. Classement de monuments historiques

Nous publions en annexe la liste des monuments classés depuis le classement global du 11 septembre 1959.

II. Musées

Le Musée cantonal a récupéré la partie de sa salle qui avait été momentanément occupée par la Bibliothèque cantonale et universitaire. Cette partie a été dotée de vitrines modernes du plus heureux effet. Les collections, remaniées, sont excellemment exposées.

Ce musée a été chargé de la restauration d'un certain nombre d'objets qui dépendent de celui d'Avenches.

Le Musée romain d'Avenches continue sa progressive transformation. La salle du deuxième étage terminée, les locaux de la conservation ont été parachevés. On prépare le réaménagement de la salle du premier étage. Mme Clairmont-von Gonzenbach a collaboré au nettoyage et aux travaux d'inventaire. Fort malheureusement M. Pierre de Sybourg, conservateur, résigne ses fonctions.

Le Musée romain de Vidy a vu s'en aller son conservateur Me Colin Martin. M. André Kasser, ingénieur, ancien élève du professeur Emil Vogt, a été choisi pour lui succéder ; un conservateur adjoint a été nommé en la personne de M. André Laufer, professeur. Me Martin continuera à s'occuper de la numismatique de Vidy.

Le Musée de l'Abbatiale de Payerne expose les vestiges de l'ancienne couronne de la flèche ainsi que les moulages des fameux chapiteaux.

Le Musée du château de Chillon est en voie de réaménagement. Les maquettes montrant les diverses étapes de construction du château et les pierres sculptées retrouvées durant la restauration seront exposées dans un local voûté, sous la chapelle. Suivra la redistribution des meubles, des armes et des étains.

Au Musée d'Yverdon, la modernisation des vitrines est commencée. L'inventaire-fichier des céramiques archéologiques a été fait.

Au Musée de Nyon, le nombre des locaux à disposition a été doublé, de sorte que les séries archéologiques ont maintenant à disposition tout le rez-de-chaussée du château, tandis que porcelaines, faïences de Nyon et objets de l'époque moderne sont exposés au premier étage.

III. Archives des monuments historiques

Ces archives s'étendent et s'enrichissent régulièrement. L'arrivée des documents est telle que leur classement est en retard.

IV. Inventaire des monuments de l'art

Ayant presque terminé le dépouillement des archives publiques et privées, M. Marcel Grandjean s'est mis à la rédaction du volume en préparation.

L'archéologue cantonal :
Edgar Pelichet.

Annexe

LISTE DES NOUVEAUX CLASSEMENTS DE MONUMENTS HISTORIQUES

(p.C. = propriété communale. p.E. = propriété de l'Etat — sinon propriété particulière. Pour les détails voir le texte des arrêtés du 4 mars et du 10 juin 1960.)

Allaman : Maison de Rochefort (à Bourse des pauvres de Lausanne) ; faces et toits.

Apples : Pierre armoriée, face nord maison Devenoge.

Arzier : Eglise Saint-Antoine (p.C.) ; dès le début du XIVe siècle ; chaire du XVIIe siècle.

Aubonne : Rue Tavernier, no 225, face, toit ; XVIe siècle.

Aubonne : Place des Abattoirs, no 209, face, toit ; XVIIIe siècle.

Aubonne : Rue Porte-du-Château-Vert, no 122, faces, toit.

Aubonne : Ecole, rue de la Grenade, faces, toit ; XVIIe siècle.

Belmont-sur-Lausanne : Calice gothique, XVe siècle, et coupe en argent, début XVIe siècle (p.C.) ; à la cure.

Bercher : Ancien grenier.

Bex : Maison de la Patte de l'Ours, faces, toit.

Bex : Inscription à l'entrée de la galerie du Bouillet, aux Salines (p.E.) ; 1726 et 1822.

Bex : Pierre aux armes des Veillon, au pont du Moulin (p.C.).

Bex : Maison de Nagelin, faces, toit, poêle.

Bex : Maison Rosselet, ancien Hôtel de l'Union, face, toit.

Bex : Ruines du château d'Ergnault (p.C.) ; XIIIe siècle.

Bex : Hôtel de ville ; face, toit (p.C.).

Bex : Collège scientifique, ancienne maison Fayod, faces, toit, escalier (p.C.).

Bex : Crypte de l'ancienne chapelle de Frenière.

Bex : Eglise (p.C.) ; la nef ; le clocher est déjà classé.

Bioley-Orjulaz : Ancien grenier.

Carrouge : Grenier du XVIe siècle.

Château-d'Oex : Bâtiment des Monnayres, face, toit, 1753.

Château-d'Oex : Maison des Henchoz, face, toit.

Château-d'Oex : Poêle de la maison Rosat, 1749.

Château-d'Oex : Poêle du chalet Bellevue, XVIIIe siècle.

Château-d'Oex : Plat d'étain aux armes communales, quatre semaises, XVIIIe siècle, et deux calices en vermeil, XVIe siècle (p. paroisse) ; à la cure.

Château-d'Oex : Portraits de J.-F. Henchoz et son épouse, au musée.

Château-d'Oex : Plat en étain, 1692, aiguière, XVIIIe siècle, deux semaises, XVIIIe siècle (p. paroisse Etivaz) ; cure d'Etivaz.

Château-d'Oex : Vitrail aux armes des Dufour, 1567 ; au musée.

Château-d'Oex : Cuve baptismale de l'ancienne église d'Oex.
Château-d'Oex : Portail de la maison DesCoullayes.
Constantine : Deux vitraux (p.C.) à l'église, armes div. ; 1680 et 1687.
Coppet : Enseigne de l'Hôtel du Lac ; début XVIII^e siècle.
Cully : Rue Saint-Antoine 55, faces, toit.
Cully : Rue du Temple, 88, pierre armoriée, face sud.
Epalinges : Pierre à sabot (p.E.), route de Lausanne.
Fey : Ancien grenier.
Gilly : Bloc erratique, à la Bossenaz.
Henniez : Enseigne de l'Auberge de la Cigogne, XVIII^e siècle.
La Praz : Eglise (p.C.), dès le XV^e siècle.
La Tour-de-Peilz : Statue de saint Théodule (p.C.) peut-être antérieure au XIII^e siècle ; Hôtel de ville.
Lausanne : Escaliers du Marché, 25, face, toit.
Lausanne : Fontaine devant le palais de Mon-Repos (p. C.).
Lutry : Bâtiment de vigne (p. Payerne) à Montagny.
Marnand : Borne territoriale à la limite de Trey, aux armes de Berne.
Montreux : Fontaine du Grand-Chêne, 1766 (p.C.).
Moudon : Cloche du Collège secondaire (p.C.).
Moudon : Cloche de l'ancien arsenal (p.C.).
Moudon : Pont à l'extrémité du Bourg, à l'ouest (p.C.).
Nyon : Pierre à sabot de la Redoute (p.E.).
Orbe : Maison de Trey, rue Sainte-Claire 1, porte, 1676.
Orbe : Café du Cor de Chasse, Grand-Rue 27, fenêtres gothiques.
Orbe : Hôtel des Deux-Poissons, porte, tour, escalier, salle à manger du premier étage (anc. couvent).
Orbe : Porte d'entrée de la maison Lebel, XVII^e siècle.
Payerne : Bâtiment des Régents (p.C.), face, toit, clocheton.
Rossinière : Le Grand Chalet, faces, toit, 1754.
Rossinière : Portail de l'ancien cimetière (p.C.).
Rossinière : Portrait du doyen Henchoz (p.C.).
Rossinière : Deux semaises (p.C.), 1836, au Musée de Château-d'Oex.
Rougemont : Deux cloches (p.E.), à l'église.
Rougemont : Hôtel de ville, faces, toit (p.C.).
Rougemont : La « Pancarte » de Rougemont, du 1^er août 1115, déposée au Musée de Château-d'Oex (p.C.).
Saint-Cergue : Deux cloches, 1786, 1797 (p.C.), à l'église.
Saint-Légier-La Chiésaz : Eglise de la Vierge Marie (p.C.).
Saint-Légier-La Chiésaz : Deux cloches, 1520, à l'église et deux semaises, 1651, à la cure (p.C.).
Saint-Saphorin (Lavaux) : Maison Chevalley, faces, toit.
Saint-Saphorin (Lavaux) : Pierre à sabot, mur de la place (p.C.).
Sottens : Ancien grenier.
Villette : Bâtiment de vigne (p. Payerne), à Montagny.
Yverdon : Rue du Four 7, faces et toit.